

ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN

ANNEE SCOLAIRE 2011 - 2012

ECOLES DU CENTRE

❖ **FONCTIONNEMENT à compter du LUNDI 5 SEPTEMBRE 2011**

L'accueil périscolaire fonctionne tous les jours d'école de 7 h 30 à 8 h 20.

- **de 7 h 30 à 8 h 05** : tous les enfants sont accueillis par le personnel de surveillance dans la classe n°4 (nouvelle BCD) au rez-de-chaussée de l'école maternelle.

- **de 8 h 05 à 8 h 20** : des activités ludiques sont proposées aux enfants.

- **à partir de 8 h 20** : les enfants de l'école maternelle sont accompagnés dans la cour de l'école et pris en charge par le personnel enseignant et les enfants des classes élémentaires sont accompagnés jusqu'à leur école par le personnel de surveillance.

❖ **INSCRIPTION**

L'inscription est obligatoire pour l'accueil de votre (vos) enfant (s).

Vous devez compléter la fiche d'inscription ci-jointe et la retourner avant le

LUNDI 22 AOUT 2011

**au Service Vie Scolaire
10 rue Deshay – BP 27
69110 SAINTE FOY LES LYON**

Attention ! Pour les enfants des écoles maternelles, il n'y a pas de cumul possible entre l'accueil du matin, la restauration et la garderie du soir. Deux services périscolaires sont autorisés.

❖ PARTICIPATION DES FAMILLES

La participation financière des familles est fixée à 1,45 € par jour et par enfant, conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 20 mai 2010.

Les factures sont établies à terme échu tous les 2 mois et envoyées systématiquement **au responsable légal 1** par le service Vie Scolaire.

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez contacter le **Service Vie Scolaire** :
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Téléphone : 04.72.32.59.03

Fax : 04.72.32.59.56

Mail : scolaire@ville-saintefoyleslyon.fr

Site Internet : www.saintefoyleslyon.fr